

LE PETIT BUSSIÉROIS BRÈVES



*Horaires d'ouverture du
secrétariat de mairie et de
l'agence postale*

*Lundi au jeudi : 10h à 12h
et 15h à 16h30*

Le vendredi : 10h à 12h

Tél : 05 49 48 03 61

mail :

contact@labussiere-vienne.fr

Site internet :

labussiere-vienne.fr

Le mot du Maire

Chères Bussières, Chers Bussierois, Chers amis,

Cette nouvelle édition du petit Bussierois, en ce tout début d'année est plus étoffée que d'habitude. J'en remercie tous ceux qui ont œuvré à la réussite de notre bulletin d'information. Le VVF - le restaurant - Mme Anne Coffinier pour l'explication du départ de notre école - Chantal, pour le comité des fêtes - Michel, notre Président de chasse - l'association du 18 juin, avec Vincent, notre président - les ADMR, j'insiste un peu sur elles » - Christian Tillet pour la paroisse - Nicolas Fessard pour le tiers lieu avec l'association NCAT- et Soline pour la nouvelle rubrique « la Gazette de nos ancêtres ».



Nous devons faire une réunion publique sur l'école en septembre, annulée à cause de la crise sanitaire, je profite donc de ce bulletin, pour éclaircir, de façon véritable et certifiée par Mme Coffinier les conditions de départ de notre école qui ne sont aucunement liées au conseil municipal. Je vous laisse lire attentivement dans les pages suivantes, l'article détaillé, avec un réel espoir de réentendre des cris d'enfants dans notre bourg.

Dans les dernières brèves, je revenais sur mon inquiétude concernant la vitesse dans le bourg, n'ayant pas été écouté, le conseil municipal a pris la décision de mettre en place des aménagements avec des coussins Berlinois, pour résoudre le problème sécuritaire. Nous donnerons plus d'informations dans la prochaine édition.

Sachez que le conseil municipal et moi-même sont entièrement à votre service et à votre écoute, je le répète à chaque édition, la mairie est à vous et pour vous. Ne pas toujours être d'accord c'est possible, mais être toujours à votre service, c'est sûr.

Les vœux de la municipalité et le repas des anciens étant de nouveau supprimés, l'équipe municipale a choisi d'offrir à tous les foyers, un petit colis de nouvelle année.

Je souhaite à toutes et à tous une bonne et sainte année, à votre famille, à vos amis, en espérant pouvoir apercevoir de vrais sourires et de vrais visages de joie et de liberté dans les mois prochains.

Eric.

Sommaire

Le mot du maire	p 1
Investissements 2021	p 2-3
Actions et manifestations	p 4
Ecole	p 5
Les associations	p 6 -10
Informations diverses	p 11- 16

Tous les travaux ont été réalisés avec une maîtrise d'œuvre interne.

La toiture de l'église fait peau neuve

La commune poursuit ses efforts d'entretien de son patrimoine et d'embellissement de son bourg pour contribuer au développement de l'attractivité du village.

L'église, reconstruite en 1886, a fait l'objet de peu de travaux hormis la couverture du clocher en 1984 et la réparation de fissures en 1991. Il était indispensable de refaire la toiture puisque des fuites avaient été constatées. La couverture de la sacristie a également été refaite.

L'ensemble de ces travaux s'est élevé à 114 513,95€ TTC. Pour financer ce programme la commune a perçu une subvention de l'Etat : la dotation de soutien à l'investissement (DSIL) d'un montant de 72 000€.



Travaux de voirie et enrochements

Le conseil municipal a sélectionné la route du Feuillu, mitoyenne avec Paisay le Sec et le chemin de la Monettrie, pour être rénovée.

Ainsi un enduit bicouche prégravillonné a été réalisé par le Simer sur la route du Feuillu, la commune payant sa côte part pour la portion de 450 ml située à La Bussière et un tapis d'enrobé de 5 cm a été réalisé par l'entreprise La Colas, sur le chemin de la Monettie.

Des travaux d'enrochements ont également été décidé au niveau du fossé hydraulique de l'aire de loisirs et sur les bords de la mare du râteau en soutien et protection du mur



La mare du râteau



Fossé hydraulique de la Bertholière

Isolation des bâtiments de la commune :

La commune a pu bénéficier des travaux d'isolation des toitures, financés par le groupe TOTAL.

Ainsi, l'entreprise Maupin, de Fleuré, est venue isoler la toiture des logements de la Cure, de la maison qui jouxte la salle des associations, de la salle du conseil municipal et des gîtes du VVF.

Seule la toiture de la mairie a fait l'objet d'une facturation car l'isolation a été placée sous les rampants et non au sol. Ces travaux ont coûté 2 930.00€ TTC.

Barrière de sécurité



La commune a participé à une vente aux enchères pour un lot de 100 barrières de sécurité, mis en vente par la commune d'Angers. L'enchère a été remportée pour un montant de 1 600€.

Nécessaires à chaque manifestation ou lors de certains travaux, la commune était jusqu'alors contrainte d'en emprunter aux communes voisines. Désormais, elle sera autonome et pourra, à son tour, dépanner les villes alentours ou des entreprises.

La mutualisation avec la commune de St Pierre de Maillé a facilité le retrait des barrières auprès de la mairie d'Angers grâce au prêt de leur camion et de la mise à disposition d'un de leur agent, habitué aux opérations de chargement des barrières.

Nous remercions à cette occasion le maire de St Pierre de Maillé.

Verger conservatoire

La commune est propriétaire du verger conservatoire situé en face du village de vacances de La Bertholière. Il fait l'objet d'un partenariat avec l'association des « croqueurs de pommes de la Vienne », dont le Président est Bernard Collet. Planté en 1996, uniquement avec des variétés anciennes, il arrive aujourd'hui à pleine maturité.

Cette année nous avons ramassé 3,7 tonnes de pommes pour la fabrication du jus pour l'association, puis le 16 octobre dernier une vente directe a été organisée par la municipalité au cours de laquelle environ 700 kg de pommes ont été vendus, particularité de 2021, les fruits étaient cueillis directement par les acheteurs, habitués et novices. Cette journée radieuse a été l'occasion pour de nombreuses personnes de se ravitailler en jus de pommes (les dernières bouteilles de la précédente cuvée) et en miel, issu de l'extraction réalisée en septembre et vendu à cette occasion.



Enfin, Tony et Francis, aidés de bénévoles de la commune et des alentours ainsi que des membres des croqueurs de pommes, ont ramassé les derniers fruits (1,7 tonne) pour le pressage et la mise en bouteilles destinées à la mairie.

Ce sont donc 1 150 bouteilles de ce délicieux nectar, totalement bio, qui vous attendent à la mairie....

Dématérialisation de l'instruction des demandes d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier les communes de plus de 3 500 habitants doivent être en mesure de recevoir les dossiers d'urbanisme de façon dématérialisée. Les communes de moins de 3 500 habitants peuvent encore recevoir les dossiers papier mais la dématérialisation des procédures est en route et deviendra la règle pour tous d'ici peu.

A compter du 1^{er} janvier, chacun peut donc déposer sa demande d'urbanisme sur le site Next'Ads. Il permet de recueillir tous les dossiers : permis de construire ou démolir, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, permis d'aménager, renseignements d'urbanisme, déclaration d'intention d'aliéner.

LES ACTIONS ET MANIFESTATIONS

Le Petit Bussiérois se raconte...

Je vais vous conter mon histoire. Je suis un établissement qui a traversé les époques depuis la fin du 19e siècle. Au début, un hôtel, puis un pub et aujourd'hui un café-restaurant, je me suis adapté à l'évolution de la vie du bourg de La Bussière.

Aujourd'hui encore, je me réinvente :

VVF a souhaité depuis juin dernier prendre la gestion de mon espace, en me donnant un coup de jeune et un nouveau nom. Je fus donc baptisé « Le Petit Bussiérois » sous les yeux de Gilbert BECAUD, personnage emblématique de la commune.



J'ai depuis déjà connu plusieurs gérants. Depuis octobre 2021, Mehdi, Kévin et Dominique ont eu l'envie de me faire redevenir un lieu de vie et de convivialité. Malheureusement, tous les trois ont dû s'absenter momentanément pour des raisons personnelles.

Mais pas de panique, ils seront de retour début mars pour entamer une année pleine de surprises, d'animations et de nouveaux services.

Effectivement, je vais bientôt réouvrir mes portes et proposer de nouvelles choses.

Je souhaite devenir un lieu de vie incontournable pour tous les habitants de La Bussière et des communes voisines mais aussi pour toutes les personnes souhaitant découvrir la région, qui est magnifique en toute saison.

Pour vous faire plaisir, mes locaux verront de nombreuses activités :

Tous les vendredis, je vous proposerais des repas à thèmes qui seront accompagnés de quizz en tout genre.

Les vendredis, samedis et dimanches, vous pourrez venir chercher votre pain directement chez moi et notre chef de cuisine préparera également de bonnes viennoiseries pour ravir vos papilles. Pensez à réserver !!

Le mercredi sera dédié, une semaine sur deux, aux jeux de carte et l'autre semaine aux activités manuelles accessibles à toutes les tranches d'âge.

Quand viendront les vacances, nous ne nous arrêterons pas là.

Le dimanche soir, une animation sera mise en place. Je souhaite rassembler les personnes de toutes générations et de tout horizons.

Sans oublier mon utilité première, je suis un café et un restaurant je compte donc sur l'équipe pour vous proposer des repas savoureux, conviviaux dans mes salles où il fait bon vivre et passer du temps ensemble.

J'ai hâte de vous retrouver, et je profite de ces quelques lignes pour vous souhaitez à tous et à toutes ainsi qu'à l'ensemble de vos proches de très bonnes fêtes de fin d'année.

A bientôt.

Le Petit Bussiérois



Pour une école au service des familles de la Bussière !

En septembre 2019 ouvrait à la Bussière une école indépendante, intitulée l'école Gilbert Bécaud.

La famille de ce chanteur du pays appuyait le projet, et le Maire, Eric Viaud et son équipe municipale, se sont démenés pour faciliter l'ouverture de cet établissement scolaire au service des habitants de sa commune. Pour lui, l'école est l'âme d'un village et puisque l'Etat, sous prétexte d'économies budgétaires, ferme à tour de bras les petites écoles, c'est donc une école privée (appelée aussi libre ou indépendante) qu'il lui fallait ouvrir. C'est d'ailleurs la seule solution possible légalement lorsque l'Etat se retire. Mais c'est une solution, tout à fait légale, rodée et encadrée juridiquement, qui a fait ses preuves partout en France et qui a le vent en poupe. Il existe ainsi plus de 120 créations d'écoles indépendantes en France chaque année. Encore faut-il trouver les bonnes équipes pour porter le projet, et c'est bien sûr la chose la plus difficile !

L'année 2019 fut l'année du lancement d'une première école indépendante à la Bussière, avec une forte mobilisation personnelle du Maire et de ses conseillers, pour en faciliter l'implantation. 2020-2021 fut l'année de l'expérimentation. Après quelques mois d'exploitation et de multiples péripéties dues à la Présidente de l'association de gestion, l'équipe a fait le constat de son erreur quant au choix de la Présidente, ce n'était malheureusement pas la bonne personne.

Ce départ hors de la Bussière est totalement indépendant de la volonté de la Mairie. Mais c'est ainsi.

Il donne l'occasion de refaire mieux. Le concept d'école indépendante au service des habitants de la commune, et en lien étroit avec les familles de la Bussière et des environs, est excellent et ne doit pas être abandonné. Avec l'aide de l'association Créer son école, l'acteur de référence en matière de fondation de nouvelles écoles libres notamment en ruralité, le maire et son équipe a bien l'intention de favoriser de nouveau l'implantation d'une école indépendante sur son territoire. Fort de l'expérience de ces trois années, il fait appel de nouveau aux bonnes volontés. Nous le sentons tous, la ruralité est un territoire d'avenir en 2022, à condition que l'école soit un atout du territoire. Il est prêt à mener ce combat pour ses habitants.

Anne Coffinier, ancienne élève de l'Ena, présidente de l'association Créer son école et Axelle Girard, normalienne et directrice d'EducFrance, viendront à la Bussière dans la seconde quinzaine de février (date à définir prochainement) pour présenter les écoles indépendantes, et travailler dans le cadre d'une réunion publique avec la population de La Bussière et les parents des environs qui sont intéressés, à la construction d'un projet pérenne au service des enfants de la commune.

Pour en savoir plus: www.creer-son-ecole.com et www.Educfrance.org

Anne Coffinier





Notre planning a, bien entendu, été entravé par la crise sanitaire et ses contraintes.

Néanmoins, dans les moments d'accalmie, et en prenant les mesures de précautions préconisées, nous avons pu organiser quelques moments conviviaux.

Le 18 juillet : malgré notre décision d'annuler le repas traditionnel du samedi par mesures de précautions, nous avons maintenu le vide-greniers du dimanche.

La partie n'était pas gagnée car le site de la plage était totalement inondé le 14 juillet. Nous avons pris la décision, au pied levé, de transférer le vide-greniers dans le bourg de La Bussière.

Dur labeur, casse-tête pour accueillir nos fidèles exposants déjà inscrits !

Merci à Fabrice pour son aide et sa spontanéité, merci au Conseil Municipal pour l'autorisation, merci à tous ceux sans lesquels l'équipe du Comité des Fêtes n'aurait pu assumer. Merci aux exposants et au public qui ont joué le jeu malgré ce changement de dernière minute...

Non seulement la manifestation a eu lieu (sous le soleil), mais les retours que nous avons entendus sont tellement positifs autant du côté des exposants que du côté du public, que nous avons souhaité maintenir cette journée au cœur de notre beau village en 2022.

73 exposants (590 mètres) ont animé les rues du bourg.

Le restaurant a servi une quarantaine de repas sur une terrasse improvisée.

Véronique et Philippe, le duo musical TWOMUCH, nous ont régales par leur prestation ont accepté de se joindre à nous en 2022.

Le 7 août : Loïc et Maurice nous ont étonnés, enthousiasmés, avec leurs tours de magie et le public était au rendez-vous.

Le 25 septembre : enfin nous avons pu assister au repas spectacle de l'Ange Bleu près de Bordeaux (il était programmé depuis plusieurs mois). 39 personnes étaient au rendez-vous pour une journée festive et un repas gastronomique.

Le 3 décembre : 34 personnes se sont rendues en bus au cinéma Le Loft à Châtellerault afin d'assister à la séance du film « les Bodin's en Thaïlande ».

40 adhérents nous ont apporté leur soutien et nous sommes heureux de leur offrir quelques privilèges en fonction de la santé de nos finances.

Au nom de toute l'équipe, je vous souhaite à tous de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année et une belle année 2022.

Prenez bien soin de vous et à très bientôt.



Spectacle magie, salle Gilbert Bécaud



Spectacle de l'Ange Bleu à Bordeaux



CALENDRIER 2022

Dates	Evènements	Détail	Inscriptions	Participation
Mercredi 5 janvier	Galette des rois		oui	2€*
Mardi 1 ^{er} mars	Chandeleur	Jeux de société	oui	2€*
Vendredi 11 mars	Assemblée Générale	Grand besoin de volontaires		
Vendredi 1 ^{er} mai	Marche de l'amitié			
Dimanche 26 juin	Loto de plein air			
Dimanche 24 juillet	Vide-greniers	Bourg de La Bussière		
Samedi 10 septembre	Randonnée nocturne		oui	2€*
Septembre/octobre	Sortie	Non encore programmée	oui	Suivant nos finances

*** Gratuit pour les adhérents. Carte d'adhésion annuelle 5€**

1^{er} Mai : marche de l'amitié (municipalités et comités des fêtes de Nalliers, St Pierre de Maillé et La Bussière)
Des informations complémentaires vous seront distribuées à l'approche de chaque évènement.

Bonne et heureuse année 2022 pleine de rendez-vous!



Contact : ACLB 4 route St Pierre 86310 La Bussière / 06 98 17 43 75 / [www://facebook.com/aclb86](http://www.facebook.com/aclb86)

Nos amis les abeilles ...Bzzzzz.....

Nos petites abeilles sont toujours là, elles travaillent du mieux qu'elles peuvent, malgré le mauvais temps du printemps. Il y a eu une seule récolte, en fin d'été, il ne reste déjà plus de miel, c'est signe qu'il est apprécié.

Depuis l'installation du rucher communal nous avons vu naître quelques ruchers privés, c'est vraiment génial, nous en sommes très heureux.

Toutes les personnes intéressées pour suivre cet exemple et qui auraient besoin d'aide peuvent nous solliciter, ce sera avec plaisir. Le miel est bon pour la santé et essentiel à la pollinisation qui est nécessaire à notre survie.



Chasseurs pourquoi pas ?

L'Association Communale de Chasse Agréée de la Commune de la Bussière compte actuellement 65 membres. Mais celle-ci n'est pas la seule à exercer, il y a également plusieurs chasses privées.

Cette activité campagnarde n'est plus celle qu'elle était autrefois. Nous ne sommes plus des chasseurs au sens propre, mais des gestionnaires de la nature.

De tout temps cette activité a été et est très utile, afin de maintenir un équilibre entre toutes les espèces d'animaux (petits gibiers, grands gibiers, nuisibles)

Nos amis les agriculteurs font souvent appel à nos services, pour lutter contre les dégâts de leurs cultures (qui sont pour eux, peut être un manque à gagner considérable). Ceux-ci pouvant être occasionnés par le grand gibier (cerf, Chevreuils, sangliers) ou petit gibier (corbeaux, pigeons, lièvres, lapins,).

Une surpopulation serait une catastrophe pour la sylviculture également.



Qu'en serait-il des poulaillers des particuliers, s'il n'y avait pas de gestion de notre part, contre les espèces nuisibles comme les renards, les fouines...

Parlons des voies de circulation, combien d'accidents, de collisions de jour et de nuit sont causés par des animaux. Là encore les chasseurs essaient de réguler au mieux, mais ce n'est pas une mince affaire. N'est-ce pas Monsieur le Maire ?



Pour réguler ceux-ci, la Fédération Départementale des Chasseurs nous attribue un plan de gestion, suite à des comptages annuels d'animaux. Avec des quantités maxi et mini à prélever, que l'on parle petit ou grand gibier.

La chasse est dite « d'utilité publique ».

Certain voudrait réintroduire le loup, afin de nous aider à réguler, fantastique...garé vos animaux domestique. Il est plus facile d'attraper un poulet qu'un sanglier...

Notre passion est également un sport, elle permet de nous faire sortir de chez nous et marcher dans la nature, au grand air, loin de la pollution.

Certes il y a des accidents, dus à des imprudences ou à des malchances, mais bien moins que certains sports.

Pour partager des moments de convivialité, l'Association organise des festivités.

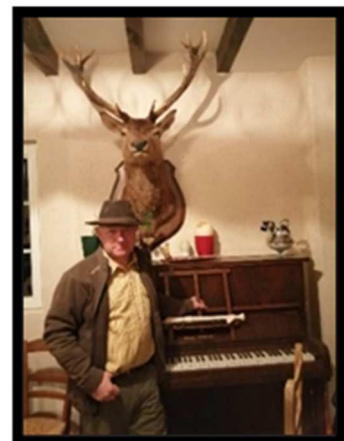
N'hésitez pas à y participer.

Alors chers amis bussiérais, bussières,

venez vivre notre passion.

Osez franchir le pas Rejoignez-nous ? Pourquoi pas ?

Michel CHEDOZEAU
Président de l'ACCA La Bussière



TU LE REGRETTERAS

Association "Souvenir du 18 juin"

"Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible" (A. de Saint-Exupéry)

L'ANNIVERSAIRE D'UN GEANT

24/10/1927 - 18/12/2001

"La voix drôle de voix", c'est ainsi que commence les paroles du titre "Tu le regretteras" écrit par Pierre Delanoë et composé par Gilbert Bécaud. C'est en 1965 que le géant du music-hall déclare son admiration pour l'homme du 18 juin. En effet, "Tu le regretteras" est une chanson "mémoire" dédiée à la postérité du Général de Gaulle. Résistant lui aussi dans le Vercors entre 1943 et 1944, Bécaud mesure réellement ce que la France doit au Général. C'est un hymne à un grand homme et non une chanson idéologique.

Gilbert Bécaud

(<https://rockcult.ru/pa/french-60s-artists/>)



En ce 20ème anniversaire, prenons le temps d'écouter ses mélodies qui, pour toujours, demeureront éternels.

LE DERNIER COMPAGNON DE LA LIBERATION

06/08/1920 - 12/10/2021

Dès 1940, alors qu'Hubert Germain n'a que 20 ans, il prépare le concours de l'École navale et rejoint le général de Gaulle à Londres. Il est l'un des premiers à rallier les Forces françaises libres. Après de nombreux combats, Hubert Germain participe au débarquement en Provence en 1944. Démobilisé en 1946, il s'installe en Seine-et-Oise et devient maire de Saint-Chéron de 1953 à 1965. Il sera ensuite député de Paris, puis ministre de Georges Pompidou.

Dernier représentant des 1038 Compagnons de la Libération, un hommage national a été rendu à Hubert Germain aux Invalides le 11 novembre 2021. Il est inhumé au Mont-Valérien.

« Quand le dernier d'entre nous sera mort, la flamme s'éteindra. Mais il restera des braises. Et il faut aujourd'hui en France des braises ardentes ! » H. Germain

LE MOT DU PRESIDENT

L'an 2021 va fermer ses portes... Une année nouvelle va s'ouvrir à nous. Par ce message, je veux présenter mes vœux de Bonne Année 2022 à tous les membres de "Souvenir du 18 juin" ainsi qu'aux fidèles de l'association. Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous bonheur, santé, réussite professionnelle et culturelle. Les fêtes de fin d'année, Noël et le réveillon de la Saint-Sylvestre, sont des douceurs qui nous rappellent qu'il nous faut garder que les meilleurs de nos souvenirs.

V. THOMAS 



Le Général de Gaulle et Hubert Germain à Bayeux en 1946.
https://www.lepoint.fr/culture/breves/le-memoire-hubert-germain-memoire-d-espoir-29-10-2020-2398593_3.php

LES SERVICES



Association ADMR de SAINT-SAVIN

Nous proposons nos services sur 9 communes : Antigny, Béthines, La Bussière, Nalliers, Paizay-le-Sec, Saint-Savin, Saint-Germain, Saint-Pierre-de-Maillé, et Villemort. **En 2020, l'association a accompagné plus de 196 clients pour 23 142 heures d'interventions.**

Donnez du sens à votre engagement, devenez BENEVOLE !

Vous avez le goût de l'entraide, le sens de l'accueil ou encore des qualités d'organisation et d'animation ? Parmi les multiples missions proposées par notre association, il y en a forcément une qui vous ressemble !

Nouvelle composition du Bureau en 2021 :

Président : Jean-Marie BARDU

Trésorier : Claudine GIRARD

Secrétaire : Bernadette PAIN



Nous vous accueillons dans nos locaux :
le mardi de 8h45 à 11h45, le jeudi de 14h00 à 16h00,
et le vendredi de 8h45 à 11h45.



Je tiens à remercier chaleureusement tout le personnel ADMR du St Savinois, par connaissance, et du département, par empathie.

Je dirais, avec trivialité, que c'est quand on a le nez dedans que l'on se rend compte de l'ampleur de la tâche.

Ces filles sont tout simplement extraordinaires, elles exercent un vrai métier qui, à mon sens, n'est pas assez récompensé et reconnu. Et elles sont souvent à temps partiel... J'apporte ici une constatation, pas une solution, je ne sais pas par quel biais il serait possible que cela devienne un métier mieux valorisé.

J'adresse personnellement à tous les membres de l'association toute ma compassion, mon respect, pour cette tâche qui permet à nos proches de continuer de vivre dignement à leur domicile.

Je remercie également le Président, de mener cette mission de main de maître, avec cette nouvelle organisation qui me paraît des plus efficace.

Eric Viaud

Un nouveau service de la communauté de communes

Afin de vous accompagner dans les usages du numérique 4 conseillers numériques sont déployés sur l'ensemble de la Communauté de Communes Vienne & Gartempe.

Ils vous proposent un ensemble de services gratuits pour tous et au plus proche de chez vous.

Elsa, Pierre-Olivier, Charles et Léo vous proposeront dès février 2022, des interventions sous forme d'ateliers collectifs et d'accompagnements individuels, avec mise à disposition possible de l'équipement informatique.

Les ateliers évolueront au fil de l'eau et selon vos besoins. Pour commencer, trois thématiques d'initiation sont considérées comme prioritaires :



Vous soutenir dans vos usages quotidiens du numérique :

Utiliser un smartphone, une tablette, un ordinateur, envoyer un e-mail, travailler à distance, consulter un médecin, acheter ou vendre en ligne...

Vous sensibiliser aux risques du web et favoriser des usages citoyens et critiques :

Protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants, s'informer et apprendre à vérifier les sources, etc...

Vous former à la réalisation des démarches administratives en ligne en toute autonomie (impôts, CAF, carte grise...).

Pour toute question ou suggérer un atelier, n'hésitez pas à contacter vos conseillers numériques au 05.49.91.87.95 ou par mail à conseiller-numerique@ccvg86.fr

Si vous êtes intéressé par ce nouveau service, merci de vous faire connaître auprès :

- De la mairie
- Des conseillers numériques (coordonnées ci-dessus)

Les personnes ayant un emploi du temps très chargé ou désirant restée discrète, pourront bénéficier d'ateliers personnalisés, dans un lieu neutre ou à leur domicile

Les ateliers proposés :

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)
- Naviguer sur Internet
- Envoyer, recevoir et gérer ses courriels
- Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone
- Créer et gérer ses contenus numériques
- Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique
- Apprendre les bases du traitement de texte
- Échanger avec ses proches
- Trouver un emploi ou une formation
- Accompagner son enfant
- Identifier ce que le numérique peut apporter à sa TPE/PME
- Comprendre la culture numérique

La circulation hivernale sur les routes départementales

Comme chaque année, le Département, met en place une organisation spécifique pour la période du 3 décembre au 25 février, en mobilisant en permanence plus de 100 personnes d'astreinte, prêtes à intervenir.

Le Département assure, dans le cadre de ses circuits, le traitement des sections de routes départementales situées en agglomération, sous réserve, toutefois, que les aménagements urbains permettent le passage des saleuses et des lames de déneigement.

Le Département de la Vienne est classé en zone climatique à « hiver peu rigoureux » et à « enneigement faible », il bénéficie d'une situation privilégiée. Les moyens mis en œuvre sont adaptés pour répondre aux intempéries les plus courantes. Cependant, quelquefois, les moyens disponibles sont insuffisants, c'est le cas, de l'usage du sel qui est inefficace si la température est inférieure à -6°.

La commune se charge, quant à elle, des voies communales les plus à risque.

Dans tous les cas, les routes, mêmes dégagées, restent dangereuses par mauvais temps, la prudence reste donc nécessaire.

Un Tiers Lieu à la Bussière



L'Association N.C.A.T présente en 2022 à La Bussière

L'association N.C.A.T (Numérique, Culture, Animation, Territoire) dont le siège social est situé sur le site de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe à Montmorillon, sera présente dans votre commune au printemps 2022.

Cette association dont le but est d'être au plus près des habitants du territoire, vous proposera pendant un mois (une demi-journée par semaine) des animations et des informations sur diverses thématiques :

- Faire connaître et maîtriser les outils informatiques,
- Comment gérer des demandes en ligne ...
- Apprendre à connaître et à travailler avec les associations locales culturelles et sportives,
- Conseiller les associations pour des projets novateurs,
- Rencontrer et s'associer avec des acteurs du territoire (entreprises, monde agricole, circuits courts),
- Mettre en place des ateliers pour se dépanner entre nous (matériel électroménager ou autres objets) – Repair Café.

Notre association reviendra vers vous très prochainement en soutien avec votre municipalité pour vous informer des dates et lieux de nos actions sur votre commune.

N'hésitez pas à venir nous voir et à nous solliciter pour vos besoins.

Au plaisir de vous rencontrer et vous souhaitant une bonne année 2022.



L'Association N.C.A.T



Office du tourisme Sud Vienne Poitou

L'Office de Tourisme Sud Vienne Poitou accueille les visiteurs et les habitants du territoire à Montmorillon, à Saint-Savin, à Lussac-les-Châteaux et à L'Isle-Jourdain.

À Saint-Savin, toute l'année, au sein du Bureau d'Information Touristique situé Place de la Libération, juste en face de l'église abbatiale, Sabrina est à votre disposition pour vous délivrer des conseils personnalisés pour que vous puissiez profiter des nombreux attraits de votre territoire et également organiser le séjour de vos familles et amis en Sud Vienne Poitou : manifestations, sites d'activités, sentiers de randonnée ...

Un service de billetterie pour divers sites touristiques du département de la Vienne pourra vous faire profiter pour certains de tarif réduit sur vos entrées.

Lors de votre visite à l'Office de Tourisme, les experts de la Destination vous présenteront les articles de « La Boutique par Sud Vienne Poitou » : de nombreuses idées de cadeaux et de souvenirs !

L'Office de Tourisme c'est également de nombreux outils numériques à votre disposition : le site web de destination www.sudviennepoitou.com, les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et la page YouTube) : « Destination Sud Vienne Poitou », le site de la Boutique avec son service de « Click & Collect » : boutique.sudviennepoitou.com, le site pro-rando : rando.sudviennepoitou.com et son application mobile : Rando en Sud Vienne Poitou.

Au plaisir de vous accueillir au sein de nos points d'accueil qui sont aussi les vôtres !

	Bureau d'Information Touristique 20 Place de la Libération 86310 Saint-Savin 05 49 91 11 96	
accueil@sudviennepoitou.com www.sudviennepoitou.com boutique.sudviennepoitou.com rando.sudviennepoitou.com Suivez-nous sur les réseaux sociaux : Destination Sud Vienne Poitou		

La Bussière « chemin de crèches »

La crèche est depuis longtemps une tradition populaire, elle est censée représenter le lieu où est né Jésus. L'évangile de Luc précise que Marie et Joseph seraient, après un voyage à dos d'âne arrivés à Bethléem. Le texte fait état de la naissance de l'enfant dans une étable. La vie de cet enfant commence humblement et pourtant il va bouleverser le monde. C'est au 4ème siècle que la fête de la nativité a été fixée au 25 décembre, par le Pape Libère, cette date fut choisie pour sacraliser une fête païenne ou solstice d'hiver. Le mot « Noël » viendrait d'une contraction de deux mots celtes qui signifiait « nouveau soleil ».

Selon la tradition, la crèche, aurait été inventée par saint François d'Assise au 12ème siècle ; c'est vers 1550 qu'on trouvera ces crèches dans les églises. En France à la Révolution les crèches publiques étaient interdites. Elles apparaissent dans les maisons, alors se développe la crèche provençale avec ses santons (petits saints) figurines en terre cuite, elles représentent les habitants des villages du midi. Notre bourg de la Bussière héberge 5 crèches : une dans l'église, une à l'extérieur et 3 chez les particuliers : route de la Vallée des Bois...

A vous Bussiérois et Bussiéroises de venir les contempler comme l'ont fait les mages.

Bonne visite ! Christian TILLET



NOUVEAU SERVICE DÉCHET : LE SIMER VOUS INFORME



Le nouveau schéma de collecte sera mis en œuvre à compter du **LUNDI 17 JANVIER 2022**.

Vous allez recevoir chez vous le calendrier de collecte qui précise le jour et la semaine de ramassage à La Bussière. **Attention, de façon exceptionnelle, certains hameaux peuvent être rattachés à un autre calendrier de collecte**



Dans tous les cas, nous savons que 2022 sera une année test avec des ajustements et des modifications inévitables. Dès lors, dans un souci d'efficacité et de continuité de la concertation réalisée, nous vous demandons de bien vouloir centraliser vos remarques et celles de vos usagers, et de nous les transmettre par mël à ecopole@simer86.fr, afin que nous puissions les traiter de façon cohérente avec une vision d'ensemble.

Pour les particuliers

Les usagers collectés en **sacs rouges** pourront retirer leur dotation annuelle, en déchèterie uniquement, à compter du **17 janvier 2022**.

Si vos concitoyens n'ont pas encore été enquêtés par notre équipe Enquête et Distribution, vous pouvez les inviter à nous contacter par téléphone au 05.49.91.90.25 ou par mël à enquetedistribution@simer86.fr, afin de recueillir les informations nécessaires pour la livraison de leurs équipements de pré-collecte (PASS Déchets, bacs individualisés).

Pour les professionnels et les collectivités

À compter du 2ème trimestre 2022, seuls les nouveaux bacs à puces pourront être collectés.

Au cours du premier trimestre, afin de nous permettre d'équiper les professionnels et les collectivités en bacs à puces, nous leur demandons de nous contacter à partir du **lundi 17 janvier 2022** et avant le **15 mars 2022**, pour prendre rendez-vous :

- Soit par internet : www.simer86.ecocito.com en créant un compte client avec la clé d'activation qui figure au dos de votre redevance, ou avec une adresse de messagerie,
- Soit par mël à enqueteapro@simer86.fr,
- Soit par téléphone au 05.49.91.99.59.

Nous vous informons également qu'un certain nombre de professionnels continueront à bénéficier dès le **17 janvier** d'un ramassage par semaine au regard de la nature de leur activité.

Il s'agit des : Abattoirs, Aires des gens du voyage ; Bars et restaurants, Campings, centres aérés, crèches, EPHAD, ESAT, Hébergements médicaux, Magasins Alimentaires, Métiers de bouche, Supermarchés, Superettes.

La gazette de nos ancêtres

Nos racines pour le futur

Le soir du **19 septembre 1763**,
un **orage** éclate sur notre petit
village de la Bussière.

La foudre tombe sur le clocher.
À ce moment-là, Francois Seguin,
le **sacristain** sonnaient les cloches;
il est **foudroyé** et décède dans la nuit...
Un incendie **détruit** une partie
du clocher...



Page réalisée par Soline
et Dominique.R

Bibliographie:

Archives départementales
de la Vienne
Bulletins du club
de recherches historiques
de Saint Savin
Wikipédia



Photo retrouvée et prêtée par Rémi Antigny...

Si vous reconnaissez ces personnes, le lieu,
si vous savez pour quelle fête a eu lieu cet événement,
Laissez-nous un message à la mairie ou un SMS au.....
Nous communiquerons les informations recueillies sur le prochain bulletin...

Deux villages ont été abandonné et ont
disparu, il n'en reste que quelques
vestiges, des murs écroulés:

La Broussette sur le domaine
de Gilbert Bécaud.

Le Chêne en face du Gué du Chêne



Artisans et commençants en 1870

7 meuniers	1 jardinier
4 maréchals	1 valet de chambre
2 aubergistes	1 femme de chambre
4 charrons	1 cochet
2 sabotiers	11 servantes
4 menuisiers	12 domestiques
5 charpentier	51 journaliers
2 cuisinières	38 colons
8 maçons	1 tisserand
1 tailleur	1 huilier

Avis de recherche

Afin de pouvoir poursuivre cette petite gazette,
nous recherchons des documents, des photos,
des informations, des anecdotes...

Poilus de 14-18

Claudiel l'ermite

l'école et photos de classe

Les mariages

Les anciens métiers, commerces

Le petit patrimoine

Illuminations 2021



BONNE ANNÉE 2022

